

PARTICULIERS



Tarifs des principaux services et opérations de votre banque au 1^{er} janvier 2011

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.

BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE



Banque et populaire à la fois.

Pages

Extrait standard des tarifs	3
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Banque à distance	8
Par internet	
Par téléphone	
Par automate	
Vos moyens et opérations de paiement	10
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
Offres groupées de services	15
<i>Nom commercial des offres</i>	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
Irrégularités et incidents	16
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
Découverts et crédits	18
<i>Facilité de caisse et/ou découvert</i>	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
Epargne et placements financiers	21
Epargne bancaire	
Placements financiers	
Assurances et prévoyance	23
Opérations bancaires avec l'étranger	25
Résoudre un litige	26

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Tarifs en €

Liste des services

• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet (Cyberplus IDEAL) ⁽¹⁾	Gratuit
• Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus	
- par alerte par SMS : (prix par SMS + coût opérateur)	0,20
- par alerte par courriel :	Gratuit
• Carte de paiement internationale (Visa)	
- à débit immédiat par an	36,90
• Carte de paiement internationale (Visa)	
- à débit différé par an	44,50
• Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron) par an	28,00
• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro	1,00/retrait
- par retrait (à partir du 5ème retrait par mois)	
• Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	
- en agence par virement	4,15
- par internet par virement	Gratuit
• Frais de prélèvement	
- mise en place d'une autorisation de prélèvement :	9,10
- par prélèvement :	Gratuit
- si créancier organisme public et assimilé	Gratuit
• Commission d'intervention	
- par opération (avec un plafond de 223,60 euros par mois)	8,60
• Assurance perte ou vol des moyens de Paiement (Securipius) par an	24,00

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à internet



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte



Ouverture, transformation, clôture

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Gratuit

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1^{er} novembre 2009.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence.

Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque :

www.bplc.fr

• Ouverture d'un compte en devises

60,00

• Aide au changement de domiciliations bancaires (offre Simplidom)

Gratuit

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

• Clôture de compte :

Gratuit

- Compte de dépôt
- Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

• Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)

Gratuit

• Transfert de compte vers un autre établissement :

- Comptes épargne (PEL, CEL, PEP...)
- Comptes titres ordinaires ou PEA :
 - Frais par ligne
 - Forfait minimum

100,00

5,00

120,00

• Le Droit au Compte (Service Bancaire de base)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

• Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- l'ouverture et la fermeture du compte
- un changement d'adresse au maximum une fois par an
- un relevé de compte au moins une fois par mois
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins
- l'encaissement de virements reçus
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)
- deux chèques de banque au maximum par mois

Relevés de compte

• Relevé de compte (tarif par compte et par mois) :

- Mensuel
- Quinzaine
- Décadaire
- Hebdomadaire
- Journalier

Gratuit

2,50

3,90

5,20

19,50


• Autres services :

- Relevé de compte par internet
- Relevé de compte internet mensuel +
- Relevé de compte papier mensuel
- Copie de relevé de compte en agence

Gratuit

2,50

16,50

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

• Relevé de portefeuille Titres

- Mensuel
- À date rétroactive
- Edition après reconstitution manuelle

3,50

31,00

230,00

• Bilan Patrimonial

Gratuit

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

• Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais de traitement nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Pour les chèques compensables en France :

- chèque émis
- chèque remis à l'encaissement

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

J*
Maxi J+1 ouvré**

Tenue de compte

• **Frais de tenue et de fonctionnement de compte** Gratuit en 2011

• **Frais de tenue de compte en devises**
(par trimestre et selon devises) 10 GBP, 15 USD, 15 CHF, 15 CAD,
17 AUD, 1600 YENS

• **Délivrance d'un RIB ou IBAN** Gratuit

• **Enregistrement d'un changement d'adresse** Gratuit

• **Gestion de compte inactif** 35,00

Ces frais sont prélevés si le compte n'enregistre aucun mouvement pendant plus de 12 mois consécutifs.

* J : date de comptabilisation au compte du client

** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques)

Services en agence

• **Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence**
(sans émission de chèque) Gratuit

• **Mise à disposition de fonds**
(auprès d'une autre Banque Populaire) 20,00

• **Recherche de document**

- En Agence 11,00

- Par Internet (uniquement chèque remis à l'encaissement) 3,05

- Autres recherches complexes 16,00

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

La recherche ou la fourniture de documents liée à une réclamation justifiée relative à l'utilisation d'un moyen de paiement autre que le chèque est gratuite.

• Location de coffres

Prix annuel défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

- Coffre à partir de : 72,12

- Coffre fort numérique : Sécuri-Coffre
(accessible depuis CyberPlus) 2,40/mois

Transmission du patrimoine

• **Frais d'ouverture d'un dossier de succession** 53,00

• **Frais annuels pour un dossier non réglé avec une date d'ouverture > 2 ans** 90,00

• **Intervention liée à la succession**

- Relevé des avoirs 37,50

- Relevé des engagements 37,50

- Autres opérations 37,50

(La liste détaillée des interventions ainsi facturées est disponible auprès de votre Conseiller.)



Banque à distance

Par Internet

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- **Abonnement permettant de consulter ses comptes sur l'Internet** (Cyberplus IDEAL)⁽¹⁾ **Gratuit**
 - **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur l'Internet** (Cyberplus OPTIMAL)⁽¹⁾⁽²⁾ **2,80/mois**
- Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, aux services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.
- **Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne** ⁽²⁾ (sous condition) **9,90**
 - **Carte PassCyberplus** ^(sous condition) **Par an 5,00**
- Lors de l'utilisation de l'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : <http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>

Cyberplus vous permet de gérer vos comptes par Internet, de manière totalement sécurisée. Si vous êtes titulaire d'une Convention de Relation Equipage, ce service bénéficie d'un tarif préférentiel.

Autres services liés à l'utilisation d'internet

- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus**
 - SMS : (prix par SMS + coût opérateur) **0,20**
 - Courriel : **Gratuit**
- **Accès à l'image des chèques remis et téléchargement** (par consultation) **3,05**

⁽¹⁾ Hors coût du fournisseur d'accès à internet

⁽²⁾ Gratuit pour les moins de 28 ans et les clients résidant hors Lorraine Champagne

Par Téléphone

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

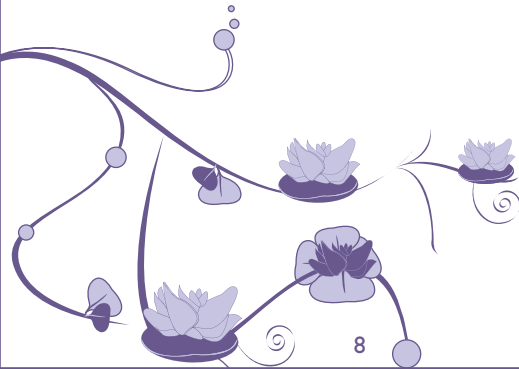
- **Allodis (0 890 90 90 90 - 0,12 €/mn** attente gratuite depuis un poste fixe) pour toutes informations concernant nos produits et services. Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h30 à 13h.
- **Tonalité Plus (0 892 68 19 93 - 0,34 €/mn)** 24h sur 24 et 7 jours sur 7, pour :
 - Connaître le solde et l'historique de votre compte
 - Effectuer des virements entre vos comptes
 - Etre mis en relation avec Allodis Bourse pour vos opérations boursières
- **Moviplus** (abonnement mensuel, 1er mois gratuit ⁽¹⁾) **2,00**
Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.
- **Par SMS avec le : 6 11 10** **0,35 € l'envoi + prix d'un sms)**

Votre code d'accès aux services Tonalité Plus et SMS+ est indiqué sur votre extrait de compte.

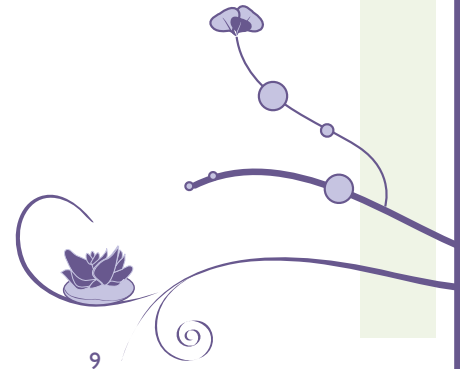
⁽¹⁾ Hors coût de connexion de l'opérateur

Par Automate

- **Service Bancaire National** **Gratuit**
Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.



8



9

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation
carte/an

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1^{er} et Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7 jours/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

Gamme de cartes :

Carte de retrait

- Carte Cirrus - réseau mondial 19,50
- Carte Cirrus - pour les 16-28 ans 14,25
- Carte Cirrus - pour les 12-15 ans 6,00

Carte à autorisation systématique Visa Electron

- Carte de paiement à Autorisation Systématique 28,00
Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants⁽¹⁾ et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets.

- Carte Budj' Visa (réservée aux 12-17 ans) 2,00/Mois

Carte de paiement :

Une réduction est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte (hors Visa 1^{er} et Infinite).

- Carte Nationale et Internationale à débit immédiat : 36,90
- Carte Nationale et Internationale à débit différé 44,50
- Carte Foot à débit immédiat 40,00
- Carte Foot à débit immédiat 47,00
- Carte Visa Premier 122,00
- Carte Visa Infinite 290,00
- E-Carte bleue 6,00

Porte-monnaie électronique, Moneo

9,50

⁽¹⁾ les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance

Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Carte Internationale FACELIA à débit immédiat 36,90
- Carte Internationale FACELIA à débit différé 44,50
- Carte Premier FACELIA 122,00
- Carte Visa Infinite 290,00

Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- Carte Créodis 17,00

Cotisation
carte/an



Vos moyens et opérations de paiement

Les services liés à la carte bancaire

• Service3tiers (sans frais de souscription)

Le Service3tiers est un service de paiement en 3 fois qui permet de fractionner en 3 mensualités égales, les achats de biens et services effectués avec la carte de paiement Banque Populaire habituelle (si éligible à ce service). Consulter votre conseiller pour tout complément d'information.

- Commission fixe à l'acte (montant connu au moment de l'achat)

Cotisation
carte/an

Type de carte :	Valeur d'achat	Commission (divisée en 3 parts égales, payable à chaque mensualité)
Visa Infinite Plafond : 2000 € sur 5 tranches	150 € à 300 €	3 €
	300,01 € à 600 €	6 €
	600,01 € à 1000 €	9 €
	1000,01 € à 1500 €	12 €
	1500,01 € à 2000 €	15 €
Visa Premier Plafond : 1500 € sur 4 tranches	150 € à 300 €	3 €
	300,01 € à 600 €	6 €
	600,01 € à 1000 €	9 €
	1000,01 € à 1500 €	12 €
Visa Classic/MasterCard MasterCard Football Plafond : 1000 € sur 3 tranches	150 € à 300 €	3 €
	300,01 € à 600 € 600,01 € à 1000 €	6 € 9 €

• Service Cartego

- visuel catalogue ou personnalisé (pour chaque nouveau visuel et par an)

8,00 à 10,00

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

- Carte NRJ Banque Pop (par an)

3,00 à 8,00

• Réédition du code confidentiel de la carte

8,00

• En cas de vol et usage frauduleux (dans la zone EEE⁽¹⁾)

- Opposition sur carte : Gratuit
- Refabrication en mode normal : Gratuit
- Refabrication en mode urgent (72h) : 15,00
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération : Gratuit

• En cas de perte et usage abusif (dans la zone EEE⁽¹⁾)

- Opposition sur carte : 16,00
- Refabrication en mode normal : Gratuit
- Refabrication en mode urgent (72h) : 15,00
- Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération : Gratuit

• Envoi sécurisé de la carte à une adresse spécifique

- En France métropolitaine : 10,00
- A l'International : 20,00

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurances et Prévoyance.

Cotisation
carte/an

Effectuer des retraits avec la carte
Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

• Retrait en euros à un distributeur automatique de billet Banque Populaire et PointArgent

Gratuit

• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro

1,00

- à compter du 5ème retrait dans le mois (Gratuit pour les cartes Visa 1er et Infinite)
- à compter du 1er retrait dans le mois pour une carte Visa Electron

1,00

• Retrait d'espèces à un distributeur

- en devises (hors euros) : 2,95% + 2,95
- Paiement par carte en devises (hors EEE⁽¹⁾) : 2,95%

Virements

remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE⁽¹⁾

• Réception d'un virement :

- Virement occasionnel ou permanent national et Virement SEPA :

Gratuit

• Emission d'un virement :

- Virement SEPA occasionnel externe⁽³⁾ dans la zone euro et dans la zone SEPA⁽²⁾ (ou virement national)
 - en Agence : 4,15
 - par Internet : Gratuit
 - BIC/IBAN absent ou incorrect, commission supplémentaire
 - virement d'un montant supérieur à 50000 euros dans l'EEE⁽¹⁾ et autres virements (reste du monde) : 15,00
 - Frais de mise en place d'un virement permanent (virement national ou SEPA) : 22,00
- par Internet : Gratuit
- au guichet de votre agence : Gratuit

⁽¹⁾ Voir détail zone EEE en dernière page

⁽²⁾ Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA en dernière page)

⁽³⁾ Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire

Vos moyens et opérations de paiement

Virements (suite)

- Frais sur virement permanent (virement national ou SEPA)
 - par Internet
 - au guichet de votre agence
- Virement d'un montant supérieur à 50000 euros, dans l'EEE ou reste du monde
 - par Internet
 - au guichet de votre agence

Tarifs à l'unité
(sauf indication contraire)

Gratuit
1,70

15,00
30,00

Frais d'opposition à un virement avant exécution

- (en devises EEE, dans l'EEE⁽¹⁾) (révocation d'une échéance de virement)
- dans les délais légaux de révocation :
- hors des délais légaux de révocation :

Gratuit
9,10

Révocation définitive d'un virement permanent

(virement national ou SEPA) (retrait du consentement) :

9,10

Récupération de fonds mal aiguillés

(Coordonnées du bénéficiaire communiquées de façon erronée par le payeur)

30,00

Prélèvements/TIP*

Frais de prélèvement

- Traitement d'un avis de prélèvement
- Mise en place d'un prélèvement (hors service public)

Gratuit
9,10

Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution

(révocation d'une échéance de prélèvement) :

Gratuit

Demande tardive de rejet d'un prélèvement

13,00

Annulation définitive d'une autorisation de prélèvement

13,00

Chèques

Remise de chèque(s)

Gratuit

Paiement d'un chèque

Gratuit

Envoi simple à domicile de chéquier

Gratuit

Frais d'envoi de chéquier à domicile

(+ frais postaux d'envoi en recommandé avec AR)

6,30

Frais d'émission d'un chèque de banque

11,60

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur (le client)

- par chèque (par an)
- ou série de chèques (par an)

15,00
32,00

Chèques à l'international

Commission de paiement d'un chèque

- Inférieur ou égal à 50 €
- Supérieur à 50 €

12,00
35,00

Emission d'un chèque de banque en euro/devises

- + commission de change sur devise

40,00

Commission d'encaissement de chèques en euros

- Inférieur ou égal à 50 €
- Supérieur à 50 € (sauf bonne fin d'encaissement)
- + commission de change sur devise + frais banque correspondante

12,00
60,00

Chèque impayé

- + Frais banque étrangère

60,00

* Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA⁽¹⁾

⁽¹⁾ Voir détail zone SEPA en dernière page

Offres groupées de services

Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Contenu de base de votre convention

	Essentiel	Avantage	Privilège	Horizon (16-28 ans)
Cotisations trimestrielles à partir de	19,47	28,97	48,12	8,55
- Cartes bancaires	- Visa Electron	Visa Mastercard - FACELIA	- Visa Premier - FACELIA Premier	- Visa Electron
- Facilité de caisse (montant indicatif modulable en fonction de votre situation)	150 € Seuil de perception des agios 1,50 €	1000 € Seuil de perception des agios 2,00 €	3000 € Seuil de perception des agios 4,50 €	150 € Seuil de perception des agios 1,50 €
- Cyberplus	Idéal	Idéal	Idéal	Optimal
- Crescendo ou virement permanent vers votre compte épargne	X	X	X	
- Fructi Budget option 1	X	X	X	
- Sécuriplus 1 Assuré	X	X	X	X
- Privilèges Equipage		X	X	
- BP Info 05 49 17 53 53		X	X	

OPTIONS

- Carte Visa ou Mastercard				X
- Cyberplus Optimal	X	X	X	
- Moviplus	X	X	X	X
- Fructibudget option 1				X
- Fructibudget option 2	X	X	X	X
- Sécuriplus 2ème Assuré	X	X	X	X
- 2ème carte à demi-tarif hors Visa Premier ou Infinite		X	X	X

- Votre cotisation Equipage est prélevée trimestriellement et vous bénéficiez systématiquement d'une réduction de 10% sur l'ensemble des produits et services souscrits dans le cadre de votre Convention.

Convention Equipage Frontaliers : à partir de 4 E par mois, cette convention est composée de produits et services spécialement adaptés aux divers clients résidant en France et travaillant en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg. N'hésitez pas à interroger votre Conseiller de clientèle.

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque (par mois) soit 47,40 euros par an

3,95

BASEO Banque Populaire (forfait destiné aux clients sans chéquier) comprenant :

- 1 carte Visa Electron
 - 1 chèque de banque par an, RIB
 - 6 traitements d'avis de prélèvement par mois
 - 2 virements occasionnels avec RIB par mois (France)
 - 2 virements permanents/mois
 - 1 accès à Cyberplus IDEAL et Tonalité Plus
- Les produits et services optionnels
Moviplus (une information récurrente par semaine sur la position de votre compte)

Les produits et services optionnels

Moviplus (une information récurrente par semaine sur la position de votre compte)

Pour les clients sans chéquier titulaires d'une convention BASEO, en cas d'incident de paiement, les frais de commission d'intervention sont de 5,00 € par opération, dans la limite de six opérations par mois, et les forfaits de frais de rejet sur prélèvement et virement sont limités à 15,00 € au maximum par rejet, dans la limite de trois rejets par mois.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

• Commission d'intervention

- par opération
- plafond mensuel

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

8,60
223,60

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : *com interv.*

Opérations particulières

• Frais sur saisie attribution

90,00

• Opposition Administrative

(Max : 10% du montant de l'opposition)

Maxi 200,00

• Frais par Avis à Tiers Détenteur

90,00

• Saisie à Tiers Détenteur

90,00

• Opposition à Tiers Détenteur

90,00

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

• Forfait de rejet d'un chèque

- (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
- inférieur ou égal à 50 € :
- supérieur à 50 € :

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

30€
50€

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : *frais de rejet*)

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

(Tarif compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération)

14,00

• Chèque émis en période d'interdiction bancaire

Gratuit

• Chèque émis et retourné impayé pour motif autre que sans provision

Gratuit

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

• Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un virement, d'un TIP ou d'un télévirement⁽¹⁾

- (pour absence de provision suffisante ou autres motifs)
- inférieur à 20 €
- supérieur ou égal à 20 €

Montant de l'opération
20€

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : *frais de rejet*)

• Notification de refus d'exécuter un ordre de paiement

20,00

⁽¹⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération

Découverts et crédits

Facilité de caisse et/ou découvert

Le solde du compte doit être maintenu créditeur. Une certaine souplesse de gestion peut toutefois être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total du découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle le compte sera débiteur.

Mise en place ou renouvellement d'autorisation de découvert

• Découvert du compte convenu et formalisé

- frais fixes (par trimestre) : 11,20
- intérêts débiteurs au taux de : Taux de base BPLC + 10,60%

• Découvert du compte non autorisé

- frais fixes (par trimestre) : 11,20
 - intérêts débiteurs au taux de : Taux de base BPLC + 13,60%
- Taux de base BPLC (en vigueur au 01/09/10) 7,60%

Crédits à la consommation

• Prêt Automobile

- frais de dossier proportionnel au montant du prêt 1,10%
- minimum 40,00
- taux débiteur annuel Nous consulter

• Prêt travaux - déco

- frais de dossier proportionnel au montant du prêt 0,50%
- minimum 15,00
- maximum 100,00
- taux débiteur annuel Nous consulter

• Gamme de prêts spécifiques réservés à la fonction publique

Nous consulter

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Pour les Etudiants âgés de - 28 ans et les Jeunes Actifs

- Caution locative 0,50% max du montant annuel garanti + frais de dossier à 30 €

• Prêt Étudiant

- frais de dossier Gratuit
- taux débiteur annuel Nous consulter

• Crédit renouvelable

- Facelia de 1000 à 21 500 € Nous consulter

Crédits immobiliers

• Prêt Épargne Logement

- taux Nous consulter

• Prêt à Taux Zéro (frais de dossier)

- frais de dossier Nous consulter

• Autres types de prêts immobiliers

- frais de dossier proportionnel au montant du prêt 1,00%
- minimum 150,00
- taux Nous consulter

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Les assurances

• Prêts immobiliers et Prêts Etudes

- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie
de 1,55 € à 3,35 €/mois / 10 000 € suivante tranche d'âge
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
arrêt de travail
de 2,33 € à 5,00 €/mois / 10 000 € suivante tranche d'âge
- Décès, seniors 8,50 €/mois / 10 000 €

• Prêts Personnels

- < ou = 21 500 € : convention AREAS
(pour un assuré de moins de 65 ans)
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
7,00 €/mois / 10 000 €
- > 21 500 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
4,66 €/mois / 10 000 €
- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, arrêt de travail
7,00 €/mois / 10 000 €

• Prêts Personnels Seniors

- Décès, perte totale et irréversible d'autonomie,
11,25 €/mois / 10 000 €

• Traitement de dossier de délégation d'assurance 119,60

Une notice concernant l'information des emprunteurs relative aux taux maxima autorisés en France est disponible dans les agences de la Banque Populaire.

• Les garanties

- La garantie est inhérente à tout crédit. Elle peut être personnelle et/ou réelle en fonction de la nature du crédit, de son objet ainsi que la situation de l'emprunteur. Le coût de la garantie dépend de sa nature, de la complexité de son traitement ainsi que de la réglementation en vigueur.

• Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement
- En Agence 28,50
- Par internet 5,00

• Information annuelle des cautions 15,00

• Décompte de contrat de prêt 56,00

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Epargne bancaire

• Bénéficiaire d'une épargne disponible

- LDD (ex. Codevi)
- LEP
- Compte sur Livret
- Codevair
- Livret A

N'hésitez pas à contacter votre Conseiller

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement.

• Épargner en vue d'un projet immobilier

- PEL N'hésitez pas à contacter votre Conseiller
- CEL

• Crescendo (abonnement annuel) 13,50

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

• Épargner pour vos enfants

- Livret Premier Pas
- Livret Jeune (12-25 ans) N'hésitez pas à contacter votre Conseiller

• Dynamiser votre épargne

Des solutions de placements à terme, assurance Vie, PEA... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Opérations sur or

• Transactions jusqu'à 4500 € 2,50%

Mini par ordre 55,00

• Transactions à partir de 4500 € 2,00%

S'y ajoutent les frais particuliers décomptés par notre correspondant spécialiste tels que les frais d'expertise, de mise sous sachet plombé, frais de tri... Ces frais seront répercutés sans commission complémentaire de la BPLC.



Epargne et



Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Gérer votre portefeuille boursier

• Frais de courtage bourse

La facturation des ordres Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et du mode de transmission que vous choisirez (Internet, téléphone...)

• Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) au comptant

• Par téléphone (ALLODIS BOURSE 0 890 90 90 90) :

- Achat/Vente d'actions (courtage inclus) 1,20% du brut par opération mini 15,00
- Achat/Vente d'obligations (courtage inclus) 0,72% du brut par opération mini 15,00

• Par Internet (LINEBOURSE), tarif dégressif par tranche cumulative

- Inférieur à 1500 € Par ordre 9,00
- De 1501 à 10 000 € 0,60%
- De 10 001 à 40 000 € 0,54%
- A partir de 40 001 € 0,48%

• Avec Service de Règlement Différé (SRD)

- Commission de règlement différé (Achat/Vente) 0,02% par jour à partir du 4^e jour
- Frais proportionnels au montant brut négocié 0,24% du brut minimum 22,00
- Frais de prorogation

• Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger

- Commission par opération (hors frais de broker) 1,55% du brut mini 45,00

Ces opérations sont réalisables par téléphone par Allodis Bourse uniquement.

• Souscription d'OPCVM

- OPCVM Groupe Gratuit
- OPCVM hors Groupe 28,00

Opérations sur titres

• Souscriptions diverses 1,79% du montant de l'opération

- Minimum par opération 5,50
- Maximum par opération 18,50

• Attributions

- Par titre 0,55
- Minimum 5,50
- Maximum 18,50

• Opérations diverses : OPA, OPE, OPR, BSA

30,50 par opération

• Transfert de compte vers un autre établissement :

- Comptes titres ordinaires ou PEA :
 - Frais par ligne 5,00
 - Forfait minimum 120,00

placements financiers

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Opérations sur titres

• Droit de garde (frais annuels et part compte)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente.

- Parts sociales BPL Gratuit
- Valeurs Groupe et assimilés 20,00
- Autres valeurs (hors clients Line Bourse) 0,20% sur capitalisation au 31 décembre + 5,00 € par ligne minimum global 33,00
- **Autres produits et services**
- Frais de gestion de PEA (frais annuel - hors droits de garde) Gratuit
- Hisséo : épargne programmée (Comptes d'Instruments Financiers, PEA, assurance-vie) Gratuit
- Relevé de portefeuille Titres
 - Mensuel 3,50
 - A date rétroactive 31,00
 - Edition après reconstitution manuelle 230,00

Gérer votre patrimoine financier

- **Gestion sous mandat à partir de 15 000 € : STRATUS** (portefeuille géré en OPCVM) 0,20% du total de l'actif, mini 54,70 € TTC
- Bilan Patrimonial Gratuit

Assurances



et prévoyance



• Assurance perte ou vol des moyens de paiement

- (Sécuriplus)
 - 1 assuré 24,00
 - 2 assurés 32,00

Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.



Assurances et prévoyance

Votre assurance personnelle

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

- **MAV** (Multirisque des Accidents de la Vie) [Consulter votre Conseiller](#)

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

- **Autonomis** [Consulter votre Conseiller](#)

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

- **Fructi-Santé** [Consulter votre Conseiller](#)

Parce que le régime obligatoire d'assurance maladie vous rembourse de moins en moins, Fructi-Santé est le complément incontournable pour maîtriser votre budget et faire face aux dépenses de santé de votre famille. Vous bénéficiez en plus, de services de qualité tels que l'assistance santé 24h/24 et 7j/7, l'accès à un réseau de praticiens partenaires.

Protéger vos enfants

- **Assur - BP Enfant** 18,00
- **Assur - BP Horizon**, A partir de 25,00

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi-famille** [Consulter votre Conseiller](#)
- **Tisséa** [Consulter votre Conseiller](#)

Ces contrats de prévoyance vous permettent de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux.

- **Fructi-budget** [Consulter votre Conseiller](#)

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un ou de deux ans.

Assurer vos biens

- **Assur BP - Auto** [Consulter votre Conseiller](#)
- **Assur BP - Habitat** [Consulter votre Conseiller](#)

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important, il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre Conseiller de Clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

Opérations bancaires avec l'étranger

Tarifs à l'unité
(sauf indication
contraire)

Vos opérations de change

	Clients		Non Clients
	Achat (reprise à clients)	Vente (délivrance à clients)	Achat (reprise à non clients)
Chèque de voyage	4 €	2% du montant mini 4 €	8 €
Espèces	Gratuit	Gratuit	8 €

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Vos opérations par carte bancaire

- **Paiement par carte bancaire**
 - Dans l'EEE en euros **Gratuit⁽¹⁾**
 - Dans l'EEE en devises et et hors EEE **2,95**
- ⁽¹⁾ Sauf retrait et paiement > 50 000 € : 0,25% + 2,95 €

Vos virements vers l'étranger

- **Virement EEE inférieurs ou égaux à 50 000 € SIMPLES**
 - Virements émis papier **4,15**
 - Virements émis télétransmission ou Internet **Gratuit**
- **Virements EEE COMPLEXES** (> 50 000 € + virements en devises)
 - Virements émis papier **30,00**
 - Virements émis télétransmission ou Internet **15,00**

À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :

- Virements émis en urgence **18,00**
- Acquit swift (demande de justificatif de paiement) **15,00**
- IBAN ou BIC/Swift manquant ou erroné **15,00**
- Commission de change sur devises **Voir autres prestations**

- **Autres virements (reste du monde)**
 - Virements émis papier **30,00**
 - Virements émis télétransmission ou Internet **15,00**

À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :

- Virements émis en urgence **18,00**
- Acquit swift (demande de justificatif de paiement) **15,00**
- IBAN ou BIC/Swift manquant ou erroné **15,00**
- Frais OUR (tous frais donneur d'ordre) **Variable selon le pays**
- Frais BEN **Nous consulter**
- Commission de change sur devises **Voir autres prestations**

Vos virements en provenance de l'étranger

- **Virement EEE SIMPLES inférieurs ou égaux à 50 000 €**
 - Inférieur ou égal à 50 € **Gratuit**
 - (hors frais banques intermédiaires) **Gratuit**
- **Virements EEE COMPLEXES** (> 50 000 € + virements en devises)

À ces commissions peuvent éventuellement s'ajouter les frais suivants :

- IBAN ou BIC/Swift manquant ou erroné **15,00**
- Commission de change sur devises **Voir autres prestations**

Autres prestations

- Commission de change sur devises < 50 € **5,00**
- de 50,01 à 50 000 € **18,00**
- > à 50 000 € **50,00**

- **Frais de recherche sur opérations internationales** **50,00**
- + frais éventuels de la banque étrangère

Résoudre un litige

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également contacter Allodis

• Pour toutes informations concernant nos produits et services :

- Depuis la France : 0 890 90 90 90
0,12 €/mn, attente gratuite depuis un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Et le samedi de 8h30 à 13h
- Depuis l'étranger : 00 33 87 65 87 97
Tarif selon pays et opérateur

• Réclamations et oppositions sur moyens de paiement :

01 77 86 24 24 (numéro non surtaxé)

3. Vous pouvez vous connecter sur le site www.bplc.fr

4. BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE

Service Satisfaction Clientèle

3, rue François de Curel - BP 40124 - 57021 METZ Cedex I

Le site Internet de la FBF* : "les Clés de la Banque"
(<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



* Fédération Bancaire Française

Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller

• Allodis :

- Depuis la France : 0 890 90 90 90
0,12 €/mn, attente gratuite depuis un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Et le samedi de 8h30 à 13h
- Depuis l'étranger : 00 33 87 65 87 97
Tarif selon pays et opérateur

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

• Par Internet, avec Cyberplus : (www.bplc.fr)

• Par SMS avec : le 6 11 10 (0,35 € l'envoi + prix d'un sms)

• Par téléphone, avec Tonalité Plus

- Depuis la France, au 0 892 68 19 93 (0,34 €/mn)
24h sur 24 et 7 jours sur 7
Pour connaître votre solde et l'historique de votre compte et effectuer des virements entre vos comptes.

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque

Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie

Créodis et Facélia sont des produits de :

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS
sous le N° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran 75007 PARIS

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS
sous le numéro 07022393.

Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie, Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale
de Natixis Assurances.

Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance emprunteur sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto et Assur BP Habitat sont des produits de :

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 NIORT

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale
de Natixis Assurances.

**BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE**



Banque et populaire à la fois.